

Conditions générales

POUR L'INSCRIPTION AUX PRIX GÉMEAUX 2017

- J'ai lu et j'accepte les conditions générales.
- J'ai lu les règlements relatifs aux prix Gémeaux et je confirme que les renseignements fournis dans le présent formulaire d'inscription sont complets et exacts.
- Je suis soit le producteur, soit le titulaire des droits d'auteur de l'émission soumise (ci-après l'« émission ») ou une personne autorisée à la soumettre pour les fins des présentes.
- Je consens à l'Académie, par les présentes, une licence d'utilisation de l'émission (y compris les droits relatifs à la partition musicale de l'émission) en vue de la remise des prix Gémeaux. J'autorise donc l'Académie à utiliser et à reproduire des extraits de l'émission en vue de la production, de la diffusion, de la promotion et de l'exploitation des prix Gémeaux dans tous les marchés et sur tous les supports connus et inconnus à ce jour, incluant notamment la transmission numérique sur le Web ou autrement, et ce, sans limite de territoire et pour la durée légale de la protection du droit d'auteur. Cette licence inclut également le droit pour l'Académie de réutiliser dans des productions ultérieures les extraits des remises de prix Gémeaux où l'émission est reproduite. Je m'engage à dégager l'Académie de toute responsabilité et à la tenir indemne de toute réclamation qui pourrait lui être imputée à la suite de son utilisation de l'émission.
- L'Académie aura le droit de présenter intégralement l'émission lors de visionnements privés organisés pour les jurys et les membres de l'Académie.
- J'accepte de déposer auprès de la Cinémathèque québécoise une copie de l'émission que j'ai inscrite aux prix Gémeaux. Le fonds ainsi constitué sera conservé à la Cinémathèque et utilisé dans le cadre de ses activités régulières. Toute projection publique future de cette émission devra être autorisée par le titulaire des droits. J'accepte également qu'une copie de l'émission soit déposée auprès des Archives nationales.
- Toute personne qui n'est pas propriétaire des droits de l'émission soumise et qui inscrit une candidature dans les catégories d'émissions, de métiers ou d'interprétation doit obtenir la signature du/des propriétaire(s) des droits de l'émission.
- J'ai obtenu au préalable le consentement des professionnels inscrits selon lequel ils acceptent de recevoir par courriel et/ou par la poste des renseignements de la part de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision concernant les prix Gémeaux.